

Fiche d'accueil du professeur d'anglais contractuel

Suite à la validation de votre candidature, nous vous souhaitons la bienvenue dans vos nouvelles fonctions de professeur d'anglais contractuel. Afin de vous préparer à vos missions d'enseignement et vous aider à votre prise de poste, vous trouverez dans ce document quelques informations préliminaires ainsi que des liens de renvoi vers des ressources institutionnelles : merci de les lire attentivement.

1. Les compétences du professeur

Les compétences attendues pour tout professeur sont décrites dans le [Référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation](#). Vous devez en prendre connaissance afin de développer les compétences spécifiques attendues et d'inscrire votre enseignement dans le cadre défini.

2. Les ressources institutionnelles

En collège

- **Programmes d'enseignement :**

<p>Nouveaux programmes 6^e en 2025-2026 + 5^e en 2026-2027 ; 4^e en 2027-2028 ; 3^e en 2028-2029</p>	<p>https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/ensel621_annexe3.pdf</p>
<p>Programmes en vigueur 5^e, 4^e, 3^e en 2025-2026 et ressources d'accompagnement</p>	<p>https://eduscol.education.fr/164/langues-vivantes-cycles-2-3-et-4#summary-item-11</p>

- **Attendus de fin d'année et Repères de progression** en cycle 3 et 4 :

Ces fichiers constituent des outils d'aide à la définition d'objectifs pédagogiques organisés par compétences à travers des exemples de situations de communication et à l'évaluation. Vous pouvez les retrouver [ici](#), ou en opérant un copier-coller du lien dans votre navigateur : <https://eduscol.education.fr/137/reperes-annuels-de-progression-et-attendus-de-fin-d-annee-du-cp-la-3e>



Des filtres vous aident à sélectionner la discipline et le niveau requis.

En lycée général et technologique

- **Programmes d'enseignement :**

Nouveaux programmes 2nde en 2025-2026 + 1 ^e et Terminale en 2026-2027	https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/ensel621_annexe4.pdf
Programmes en vigueur en 1^e et Terminale en 2025-2026 et ressources d'accompagnement	https://eduscol.education.fr/1726/programmes-et-ressources-en-langues-vivantes-voie-gt

- **Grilles d'évaluation** pour la délivrance de l'Attestation de niveau de compétences en fin de terminale : <https://eduscol.education.fr/document/46426/download>

Tous niveaux

- **Le CECRL**

Quels que soient les niveaux d'enseignement auprès desquels vous intervenez, vous adosserez les objectifs d'apprentissages et l'évaluation au [Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues ou CECRL](#). Un rappel des niveaux CECRL attendus est présent dans les programmes et une [page Eduscol est dédiée au CECRL](#). Vous pourrez utiliser le « [CECRL en un coup d'œil](#) » : conçu par Ari Bouaniche et Estelle Loubet, formatrice de l'académie de Toulouse, afin de vous aider à construire vos propres grilles d'évaluation. À partir du sommaire, vous y trouverez des renvois immédiats vers une situation donnée, une activité langagière précise, des stratégies et les descripteurs sous forme d'échelle de progression par niveau CECRL.

- **Le site pédagogique d'anglais de l'académie de Nice**

Vous trouverez des ressources et des informations sur le site pédagogique de l'académie de Nice : <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/anglais/>

3. La communication professionnelle

Vous devez utiliser exclusivement les outils de communication institutionnels dans le cadre professionnel : Environnement numérique de travail (ENT) de l'établissement pour le partage d'informations ou de documents, la sauvegarde du cahier de textes, le dépôt des devoirs, la saisie des résultats des élèves...

Lors de la signature de votre premier contrat de remplacement, l'établissement d'accueil devrait être en mesure de vous fournir votre **adresse académique** généralement sous le format [prénom.nom@ac-nice.fr](#), ainsi que votre **NUMEN**, qui est le numéro d'identité propre aux agents de l'Education Nationale. Il vous faudra l'activer pour l'utiliser dans le cadre de toutes vos correspondances professionnelles et la consulter régulièrement.

4. L'académie de Nice vous accompagne

Un accompagnement sera organisé durant votre première année d'exercice :

- **accompagnement professionnel transversal** dispensé par l'Ecole Académique de la Formation Continue (généralement en visioconférence), notamment sur les attendus institutionnels et la gestion de classe ;
- **accompagnement professionnel dans la discipline** dans le cadre du "mentorat disciplinaire", en visioconférence, avec notre formatrice et professeure d'anglais Mme Sabrina Aguillon ;
- **des journées de formation dans la discipline**, en présentiel et en visioconférence, à laquelle votre présence sera **obligatoire** ;
- **une visite conseil** organisée par les corps d'inspection

Complémentairement, vous pourrez également vous porter candidate ou candidat à d'autres formations sur www.ac-nice.fr/eaafc.

L'assiduité en formation constituera l'un des critères présidant à l'évaluation de votre année scolaire en juin 2026.

A bientôt dans l'académie de Nice,

Les IA-IPR d'anglais